



Trait d'Union 53

Nouvelles de l'Office

Office International du Coin de Terre et des Jardins Familiaux
association sans but lucratif | printemps 2014

Nouvelles de l'Office:

| | |
|--|---|
| Editorial : Des conseils spécialisés – un élément essentiel du mouvement des jardins familiaux | 3 |
| Procès-verbal de décision de l'assemblée générale à Luxembourg | 5 |

Diplômes: Description des projets:

| | |
|---|----|
| Allemagne: L'association des jardins familiaux « an der Vils » (Am Schießstätteweg) à AMBERG / BAVIERE a reçu le diplôme concernant un jardinage écologique | 7 |
| Pays-Bas : L'association des jardins familiaux De Driehoek a reçu le diplôme concernant un jardinage écologique | 10 |
| Allemagne : La fédération régionale des jardiniers associés du Baden-Württemberg a reçu le diplôme pour des activités sociales pour le parc des générations | 12 |
| Royaume-Uni: Bron Fair Allotments ont reçu le diplôme pour des activités innovantes | 14 |

Sujet d'actualité :

| | |
|---|----|
| Est-il possible d'enrayer l'invasion de l'ambrosie en Allemagne? | 16 |
| Est-ce que les légumes cultivés en ville sont nocifs pour la santé? | 17 |

Les jardiniers à travers l'Europe:

| | |
|--|----|
| Les jardiniers associés d'Angleterre se présentent | 19 |
| Les jardiniers associés des Pays-Bas se présentent | 21 |

Présentation des fédérations régionales européennes:

| | |
|--|----|
| Aperçu du travail du Landesverband Sachsen der Kleingärtner e. V. Un partenaire communal considérable 1 ^{ère} partie | 23 |
| Un de dix: La structure et le travail de la région Est de la société nationale de jardins familiaux en Grande-Bretagne. | 27 |
| Les jardins populaires flamands en 2013. | 29 |
| INNOVER ET COMMUNIQUER pour rester dans la course | 32 |

L'engagement social des jardiniers associés:

| | |
|--|----|
| Belgique : Les membres des jardins familiaux et leurs efforts pour aider les gens à se réinsérer dans le monde du travail. | 36 |
| L'association des jardins familiaux « De Hoge Weide » à Utrecht: Un jardin qui soutient la banque alimentaire | 38 |
| Nouvelles des fédérations | 40 |
| Adresses | 41 |
| Impressum | 42 |

Des conseils spécialisés – un élément essentiel du mouvement des jardins familiaux



Wilhelm WOHATSCHEK

L'Office International du Coin de Terre et des Jardins Familiaux regroupe près de 3.000.000 de familles de jardiniers issus de 14 nations. Si les différents mouvements de jardins familiaux revêtent évidemment des formes très différentes dans ces 14 nations, c'est bien la volonté de conserver et d'entretenir au mieux notre petit coin de terre qui nous unit. Or, les connaissances dans les domaines comme les cycles de croissance, l'implantation ou l'entretien optimal se sont perdues au fil des années. Les connaissances s'amenuisent, les gens savent de moins en moins comment cultiver leurs propres légumes. Cette tendance est si forte qu'il n'est pas rare que des enfants pensent que les fruits et légumes poussent au supermarché.

Heureusement, force est de constater que d'autres tendances se dessinent. L'approche biologique pousse un grand nombre de personnes à s'in-

Wilhelm Wohatschek, président du comité exécutif de l'Office International, président de la fédération autrichienne des jardins familiaux

terroger sur l'origine et la manière de cultiver les denrées alimentaires. D'où vient le produit, comment a-t-il été cultivé, a-t-on uniquement utilisé des produits biologiques pour son entretien ou a-t-on également eu recours à des pesticides, sur quelles distances a-t-il été transporté ?

Toutes ces questions démontrent qu'en tant que jardiniers individuels, nous bénéficions d'un avantage non négligeable par rapport à d'autres segments de la population. Si nous le souhaitons, en cultivant nos propres produits, nous pouvons suivre avec précision le développement de nos plantes, de la graine au fruit prêt à récolter, et nous assurer que notre récolte est entièrement biologique.

Les jardins individuels ne sont toutefois pas épargnés par les nuisibles

qui constituent une menace pour nos cultures. Comment peut-on lutter contre ce fléau ? Quelles espèces faut-il planter pour éviter certains schémas nuisibles ? La liste des problèmes et des dangers est interminable.

Alors comment réagir aux problèmes des jardiniers individuels en tant que fédération ? Comment éviter que, faute d'alternative, les jardiniers se tournent tout de même vers certains traitements disponibles en magasin de jardinage ?

Heureusement, il est relativement simple de répondre à cette question : grâce à des conseillers spécialisés parfaitement formés qui accompagnent les jardinières et jardiniers individuels et leur prodiguent des conseils avisés en cas de besoin.



Les conseillers spécialisés sont un important maillon de notre organisation, et c'est pourquoi leur travail mérite une reconnaissance et un soutien adéquats.

Dans cet esprit, la fédération centrale des jardiniers associés d'Autriche a décidé en 2010 d'organiser la formation de nouveaux conseillers spécialisés, mais aussi de réorganiser la formation continue des conseillers déjà en activité. L'accent a été placé sur l'établissement d'un cours en phase avec son époque et caractérisé de professionnalisme, aussi d'un point de vue scientifique. D'éminents scientifiques se sont joints au mouvement et ont apporté un soutien actif à la fédération centrale en participant à l'instauration d'un programme de cours exigeant et en dispensant les cours destinés aux membres intéressés. Grâce à cette coopération, les conseillers spécialisés autrichiens disposent d'une excellente formation, qui profite à l'ensemble des jardinières et jardiniers individuels. Quelque 70 nouveaux conseillers spécialisés ont déjà pu être formés. La fédération centrale autrichienne est fière des éloges qu'elle reçoit des conférenciers extérieurs qui confirment que le niveau de connaissance des conseillers spécialisés formés correspond à celui des écoles spécialisées. La formation de deux semestres aborde, entre autres, les maladies des légumes et des fruits, la science des auxiliaires, le compost et les substrats de jardin, la protection des plantes, les mauvaises herbes et la science des sols. Il va de soi que les formations intègrent aussi un cours sur les connaissances juridiques fondamentales ainsi qu'un cours pratique sur le taillage des arbres fruitiers, pour n'en nommer que quelques-uns. Mais cela ne s'arrête pas là : après la formation, qui est sanctionnée par un examen, des formations continues à présence obligatoire sont régulièrement organisées.

A cause de l'importance de mainte-



nir ou éventuellement de commencer à instaurer un service efficace de conseils techniques, ce thème a été sélectionné pour le 38ème congrès international de l'Office International qui se tiendra à Vienne en 2016. À cette occasion, il sera possible de débattre longuement de la diversité des tâches qui incombent aux conseillers spécialisés ainsi que des possibilités de soutien par les fédérations nationales. Nous savons d'expérience que le temps consacré aux discussions

dans les ateliers de travail est toujours trop court. Voilà pourquoi le thème concernant les conseils spécialisés sera abordé dès 2015 à l'occasion de la session d'étude organisée par la ligue luxembourgeoise.

Le fait est que les conseillers spécialisés peuvent apporter une contribution déterminante pour la gestion écologique de nos jardins familiaux et que nous pouvons tous profiter de leurs vastes connaissances.

Procès-verbal de décision de l'assemblée générale à Luxembourg les 28 février et 1er mars 2014

Etaient présentes: les fédérations d'Allemagne, d'Autriche, de Belgique, de Finlande, de France, de Grande-Bretagne, du Luxembourg, des Pays-Bas, de Pologne, de Suède et de Suisse

Etaient absentes: les fédérations du Danemark, de Norvège et de Slovaquie

- 1) L'ordre du jour est complété et adopté à l'unanimité.
- 2) Le procès-verbal et le rapport de l'assemblée générale à Berlin sont adoptés à l'unanimité.
- 3) La cooptation de Peter Paschke comme membre du comité exécutif pour terminer le mandat de Norbert Franke est confirmée à l'unanimité.
- 4) Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.
- 5) Le Forum Internet ne fonctionne toujours pas. Il est décidé d'y insérer la réglementation communautaire concernant les semences afin que chacun y ait accès et puisse faire ses commentaires.
- 6) Tous les quinze jours une nouvelle information est publiée sous le point « Nouvelles » sur notre site Internet. Des contributions spontanées des fédérations sont demandées.
- 7) Il est pris acte de la réservation par l'Office International des sites Internet : jardins-familiaux.eu et

jardins-familiaux.lu en sus des domaines déjà réservés par les fédérations française et suisse. La fédération belge est invitée à faire le nécessaire afin que le domaine jardins-familiaux.be soit aussi réservé.

- 8) Sur proposition du comité exécutif il est décidé de ne protéger ni le logo de l'Office ni le logo et le nom « jardins-familiaux ».
- 9) Les délégués prennent connaissance du programme, des frais d'inscription et de la procédure pour le congrès international à Utrecht.
- 10) Il est pris acte que six fédérations et la fédération japonaise ont tourné des films qui seront projetés à Utrecht.
- 11) Les délégués discutent le projet de résolution soumis suite à un travail en commun des fédérations néerlandaise, suisse et allemande. P. PASCHKE est chargé de modifier respectivement compléter le texte conformément aux décisions prises et de revoir aussi le texte d'un point de vue linguistique. H. BONNAVAUD fera les corrections linguistiques nécessaires du texte français. Les textes ainsi corrigés seront envoyés aux fédérations pour approbation.
- 12) Les délégués prennent acte de la nouvelle loi polonaise sur les jardins familiaux entrée en vigueur le 19 janvier 2014. Il s'agit d'une bonne loi. Beaucoup a pu être at-

teint même si quelques concessions ont dû être faites.

- 13) Le contenu des Traits-d'Union 54 et 55 est complété. Il est demandé aux fédérations d'envoyer à l'avenir leurs articles en format Word et d'ajouter les photos en annexe. Ceci vaut pour tous les textes qui devront être utilisés par l'Office. Les textes devront également être rédigés dans un langage simple afin de faciliter leur traduction.
- 14) Le contenu du projet de la Charte soumis par P. PASCHKE n'appelle pas de commentaires. H. BONNAVAUD résumera les points clefs sur une page en tant qu'introduction. Le lay-out sera optimisé avec des photos. Le document devra être un engagement interne et un moyen de communication externe. Le texte devra être définitivement adopté à Utrecht.
- 15) Le comité exécutif recommande à l'assemblée générale de ne pas modifier le règlement concernant les projets innovants. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

C. ZIJDEVELD remettra à Utrecht à toutes les fédérations un DVD avec les projets innovants visités.
- 16) Sur proposition du comité exécutif il est décidé que la fédération autrichienne représentera l'Office au prochain congrès à Vienne d'Europa Nostra et fera ensuite rapport.

- 17) Suite à la décision du comité exécutif H. BONNAVAUD informe sur l'action Cost. Compte-tenu de l'importance de ce projet de recherche, au moins deux représentants de l'Office devront participer aux groupes de travail.
- Il est décidé de nommer pour les groupes de travail :
- Développement urbain : W. HEIDEMANN et M. WEIRICH
 - Ecologie : H.P. NIMMERRICHTER & poste encore vacant
 - Social : H. BONNAVAUD & poste encore vacant
 - Urban design : C. ZIJDEVELD & poste encore vacant
- Les représentants néerlandais devront encore faire connaître à quel groupe de travail ils veulent participer.
- Les fédérations sont à contacter encore une fois pour voir si elles ont un délégué pour les groupes de travail (langue de travail anglais).
- Les frais sont à supporter par les fédérations au cas où elles n'auront pas réussi à se faire enregistrer par COST.
- 18) La fédération polonaise fera une conférence à Varsovie dans le cadre de l'Action Cost sur l'agriculture urbaine. E. KONDRACKI fera rapport sur cette réunion à Utrecht. Il sera ensuite décidé si l'Office doit aussi participer à ce projet.
- 19) Sur proposition de N. FRANKE une activité « Enfants et Nature » devra être réalisée. Il est décidé d'élaborer une brochure avec des exemples déjà réalisés par toutes les fédérations. Il est décidé que les fédérations envoient leurs exemples avant le 1er juin 2014 au secrétariat général (1 page par projet, texte et photos compris.)
- La brochure devra être un outil de travail interne et un moyen de communication externe.
- 20) H. BONNAVAUD est chargé d'élaborer un message pour la semaine des Alternatives aux Pesticides. Le but est de sensibiliser les jardiniers associés de ne pas utiliser des pesticides. Le texte devra aussi proposer des alternatives. Le texte paraîtra sur le site Internet de l'Office et sera aussi mis à la disposition des fédérations.
- 21) L'Office et le BDG participeront à l'IGA 2017. Il est décidé de montrer les films existants sur les jardins familiaux en continue dans une salle pendant la semaine d'action pour les jardins familiaux.
- 22) Le trésorier J. KIEFFER présente le rapport financier.
- 23) Les réviseurs de caisse informent qu'ils n'ont constaté aucune faute. Ils demandent que le rapport financier soit adopté et que quitus soit accordé au comité exécutif.
- 24) L'assemblée générale adopte le rapport financier de 2013 à l'unanimité et donne à l'unanimité décharge au comité exécutif.
- 25) Après discussion le budget prévisionnel de 2014 est adopté à l'unanimité.
- 26) Le budget prévisionnel pour le fonds de solidarité 2014 est adopté à l'unanimité.
- 27) Il est décidé à l'unanimité de décerner le diplôme pour un jardinage écologique à l'association « Dijkzicht » Amsterdam (NL); à l'association « Nieuwe Levenskracht » Amsterdam (NL) ; et à l'association « Tuinenpark Ons Buiten » Utrecht NL).
- 28) Il est décidé à l'unanimité de décerner le diplôme pour des projets innovants à l'association « Allotment Museum in Vallila » Helsinki (FI), à l'association « De Hoge Weide » Utrecht (NL) et à l'association « De Koekelt » Ede (NL).
- 29) Il est décidé à l'unanimité de décerner la « Rose d'Or » à la ville d'Utrecht.
- 30) Le rapport écrit sur la coopération avec les organisations internationales a été envoyé aux fédérations. M. WEIRICH donne les explications supplémentaires nécessaires.
- 31) La problématique des parcelles vides dans des ensembles de jardins familiaux est discutée.
- 32) Les délégués sont unanimement d'avis que la directive communautaire concernant les semences ne peut pas être acceptée dans son libellé actuel. Le choix des semences/plantes disponibles ne peut pas être limité.
- Il est décidé que les fédérations signent autant que possible la pétition de C. TURMES se trouvant sur le site Internet de l'Office, l'utilisent au niveau national ou appuient des initiatives nationales.
- 33) La prochaine assemblée générale aura lieu à Utrecht le 28 août prochain à 09.00 heures. La prochaine assemblée générale statutaire aura lieu à Luxembourg les 27 et 28 février 2015 au City Hôtel.

Allemagne: L'association des jardins familiaux « an der Vils » (Am Schießstätteweg) à AMBERG / BAVIERE a reçu le diplôme concernant un jardinage écologique

M. Rist, membre du jury, gérant au LBK

Faits

| | |
|--------------------|--------------|
| Taille | 4,1 hectares |
| Nombre de jardins | 127 |
| Année de fondation | 1917 |

1. Urbanisme et conception du site

Urbanisme

Le site de jardins familiaux se trouve en situation urbanistique idéale entre des quartiers résidentiels généraux ou des quartiers mixtes avec des maisons à appartements et la vallée de la Vils avec ses installations sportives des associations d'Amberg. Les membres et les visiteurs du site accèdent par deux entrées/sorties directement au chemin du barrage protégé des crues longeant la zone inondable de la Vils et peuvent se rendre sans rencontrer de croisement jusqu'à la partie nord de la vieille ville ou dans le tracé vert qui mène vers le sud en direction de Regensburg. A l'extérieur du site, mais dans l'espace public immédiatement adjacent, se trouve une aire de jeux avec des installations de qualité pour les enfants entre 3 et 6 et entre 6 et 12 ans.

Le site est accessible au public. Il fait partie de la stratégie d'un développe-

ment urbain durable et est sécurisé à deux niveaux par le plan d'aménagement / le plan d'urbanisme ainsi que par le règlement des espaces verts « Südliche Vilsau ».

En 1996, le site a été partiellement assaini dans le cadre de l'exposition horticole et a été totalement intégré dans cette exposition.

Conception du site

Le site est – en accord avec son année de création – conçu de manière

classique en quadrillage rectangulaire. L'espace commun avec le siège de l'association et une place aménagée (pavés en béton) se trouve au bord du chemin de barrage sur le côté sud du site. Les chemins sont fixés au moyen d'une couverture liée à l'eau (éclats de pierres). Les haies (surtout troène) bordent le chemin et il n'y a pas d'espaces verts communs. Elles sont maintenues par un travail collectif à une hauteur d'environ 80 cm, de sorte que les jardins sont bien visibles sans obstacles et confèrent ainsi l'im-





pression d'un paysage homogène de jardins. De vieux arbres fruitiers, pour la plupart dans un bon état d'entretien, structurent le site. Les jardins sont délimités vers le chemin commun par du treillis métallique alors qu'entre eux les jardins ne sont pas délimités ou entourés de clôtures.

2. Société et aspects sociaux

La moyenne d'âge sur le site se situe dans le tiers supérieur de la moyenne bavaroise mais dans les dernières 5 à 10 années, un net rajeunissement a eu lieu. Toutes les tranches d'âge de 25 ans à 80 ans sont représentées sur le site, la part des jeunes familles avec enfants s'élève désormais à

environ 30% (tendance croissante). Il n'y a pas de problème de relève et une liste d'attente est tenue.

La zone de rayonnement du site s'étend surtout à ses environs directs. Il existe un large spectre social dans l'association, des mères monoparentales jusqu'aux académiciens, avec une dominance d'employés travaillant dans la dépendance toute proche de Siemens. La part des migrants se situe entre 15 à 20 % avec une majorité de Russes-Allemands. Le comité de l'association comporte 4 femmes.

La vie sociale dans l'association / sur le site est marquée par une fête de

jardin annuelle qui s'étend sur deux jours en été, un fête de Noël et des excursions communes. Le point d'orgue est le jour d'action de grâce externe avec des personnes handicapées qui est organisé de manière centrale par l'association de la ville. Lors de cette manifestation les produits des ensembles de jardins d'Amberg sont distribués. Des groupes d'élèves et des habitants d'une maison de retraite située dans les environs visitent régulièrement notre ensemble de jardins familiaux au bord de la Vils.

3. Ecologie et climat urbain

Un réseau d'eau potable est en place, chaque connexion de jardin est équipée avec un compteur d'eau pour le contrôle et pour une consommation écologique de l'eau. Des pompes à eau permettent par ailleurs de récupérer de l'eau non potable dans chaque jardin (le niveau des eaux souterraines de la Vils est élevé). La gestion du compost et une gestion en circuit fermé, l'utilisation de fertilisants verts, le paillage, les cultures mixtes et l'alternance des cultures sont pratiqués souvent et de manière exemplaire sur le site. La biodiversité est très élevée.

Une protection intégrée des plantes sans recours à des produits phytosanitaires et des engrais artificiels est propagée et pratiquée. 12 conseillers expérimentés et formés – dont 6 sont actifs – surveillent et dirigent la culture écologique sur le site. Il y a de nombreux nichoirs sur le site et un jardin d'abeilles avec 9 populations y est intégré. L'association de la ville procède à des analyses de sol une fois par an.

4. Projet

En 2005, l'association a participé à un projet dans le cadre de la « Soziale Stadt » (ville sociale) », qui a été lancé dans plusieurs parties sélectionnées de la ville d'Amberg avec un programme pour l'intégration et la réintégration de chômeurs dans le marché du travail. Les moyens ont été mis à disposition par le programme pilote

fédéral « Lokales Kapital für Soziale Zwecke » (Capital local pour des besoins sociaux) promu par le Ministère fédéral pour la famille, les seniors, les femmes et les jeunes ainsi que par le Fonds social de l'Union Européenne.

Le soi-disant « microprojet » que l'association des jardins familiaux a organisé sur le site concernait des mesures de qualification dans la construction de chemins. De manière concrète cela signifie que sur le site des travaux pour la construction de chemins (nouvelles constructions et travaux de réfection) ont été réalisés par 8 chômeurs de longue durée sous la surveillance d'une entreprise de conception de jardins et de paysages.

5. Conception et utilisation des jardins individuels

La conception des jardins individuels est classique (la plupart du temps en quadrillage rectangulaire) mais riche en variations. Dans ce cadre, la majeure partie des jardins sont entretenus à un niveau au-dessus de la moyenne, l'utilisation en tant que potagers se situe entre 50 et 80 % et est ainsi nettement au-dessus de la moyenne bavaroise. La biodiversité est élevée, les principes de la « bonne pratique technique », la gestion en circuit fermé, l'alternance des cultures et la culture mixte sont propagés et pratiqués de manière exemplaire. L'imperméabilisation des sols se situe en-dessous de la moyenne des sites visités, des matériaux écologiques sont utilisés de manière sporadique.

La situation, la taille et l'équipement des tonnelles correspondent à la loi fédérale sur les jardins familiaux. Des types de construction locaux et historiques sont fréquents et il convient de noter la part des tonnelles en pierre. L'alimentation en courant électrique se fait par des consoles sur les chemins publics. Les jardins/tonnelles mêmes sont – comme il est d'usage en Bavière – sans électricité.

Les moyens d'aménagement (che-



mins, murs, points d'eau, clôtures) sont appropriés et leur réalisation témoigne parfois d'une certaine imagination. L'impression générale des parcelles est au-dessus de la moyenne. Elles représentent une contribution précieuse au maintien et au développement de la culture de jardinage à Amberg.

6. Extrait du journal de bord concernant les visites à l'occasion du concours fédéral

A 8.30 heures sous un soleil radieux le président de l'association de la ville, Rudolf Pittroff vient nous chercher à l'hôtel. Il nous fait visiter la vieille ville historique et nous conduit par un court chemin vers le site gagnant du concours du pays de Bavière, qui se trouve pratiquement au bord de la vieille ville. Ceci permet de montrer de manière élégante au jury la bonne intégration urbanistique du site. Après l'accueil par le bourgmestre de la ville d'Amberg et une introduction technique par le service de l'urbanisme,

l'association de la ville et le président de l'association, nous entamons une visite guidée à travers le site de 4,1 hectares avec ses 127 parcelles. A l'opposé des sites visités jusqu'à présent, on note avec plaisir ici l'absence de clôtures devant et entre les jardins. Des haies de troène coupées à hauteur des hanches comme bordure des chemins permettent de parcourir des yeux un vaste paysage jardinier en floraison. Les petites portes d'entrée vers de nombreuses parcelles sont ouvertes et des personnes aimables invitent les membres du jury à visiter leur petit paradis. Nous assistons à la formation d'un groupe d'enfants par le spécialiste des oiseaux du site et pouvons admirer les 9 populations d'abeilles d'un ami jardinier, qui viennent de fournir ces derniers jours 3 quintaux de miel pour l'extraction. Même le soleil brûlant semble bien disposé envers les amis jardiniers d'Amberg et jette sur les jardins une lumière joyeuse et intense en couleurs... »

Pays-Bas : L'association des jardins familiaux De Driehoek a reçu le diplôme concernant un jardinage écologique

L'association De Driehoek se trouve sur son site actuel au nord-est d'Utrecht depuis 1963 bien que l'association soit plus ancienne. Le site comprend 137 jardins d'une taille moyenne de 250 m².

En 2003, le conseil de l'association a conçu un document détaillant sa vision, entre autres pour convaincre la ville d'Utrecht de l'importance des sites de jardins. Le site De Driehoek fait partie de la principale structure écologique des Pays-Bas.

Ce qui est caractéristique pour l'association De Driehoek sont les deux fossés parallèles qui sont une relique du plan historique du pré. Le long de ces fossés se trouvent des pommiers et des poiriers dont certains ont plus de 50 ans. Il y a une ceinture avec des arbres hauts et un fossé large tout autour du site.

En 2010 l'association De Driehoek a entamé le chemin pour obtenir son premier diplôme national de qualité pour un jardinage écologique ce qui lui a valu quatre jolis points sur la cocinelle en 2012.

L'association De Driehoek développe un nombre considérable de projets, notamment:

- Une brochure spéciale pour les jardiniers et les voisins
- Une lettre d'information trimestrielle pour les jardiniers
- Des plaques d'information à des

endroits particuliers (p.ex. vie aquatique, arbres fruitiers, oiseaux, couleuvres, papillons)

- Organisation de cours et d'ateliers sur le jardinage écologique, la construction d'hôtels pour les

insectes, des escaliers pour les canards et des nichoirs, le compostage, la taille des plantes, etc.

- Iles flottantes et escaliers pour les canards dans les fossés
- Marécages





- Forêt de papillons avec un mur de pierres sèches
- Plaques avec le nom de toutes les anciennes variétés d'arbres fruitiers
- Nichoirs pour différents types d'oiseaux
- Boîtes pour les chauves-souris
- Nid pour les hiboux
- Hôtel pour les insectes
- Mur pour le martin pêcheur
- Panier pour les pince-oreilles
- Rive en bois
- Tas de compost commun, y compris une couleuvre
- Tonte écologique des abords des fossés
- Collecte et déchetage des déchets de la taille



Le diplôme international rendra l'association très fière et sera un stimulus supplémentaire pour les nombreux bénévoles de l'association De Driehoek.



Allemagne : La fédération régionale des jardiniers associés du Baden-Württemberg a reçu le diplôme pour des activités sociales pour le parc des générations

Alfred Lüthin

L'idée était de pallier à l'esseulement des personnes âgées et d'intégrer la maison de retraite, située au centre de la ville de Sinzheim, de manière permanente dans la vie communale...

... et la solution était de créer un « parc des générations ». Un jardin comme lieu de rencontre pour jeunes et vieux qui crée un lien entre les enfants, les adultes et les séniors.

Un terrain approprié existait : devant la maison de retraite s'étendait déjà un vaste terrain avec des espaces verts, mais peu attractif pour des activités ou des séjours en plein air. La plantation était plutôt fonctionnelle, les chemins presque inutilisables pour des personnes en chaise roulante ou utilisant un déambulateur.

De nombreux promoteurs et parte-

naires se sont engagés pour le projet, de sorte qu'en 2006 l'aménagement du parc a pu être entamé. Grâce à l'intervention bénévole d'associations et d'employés du centre pour personnes âgées, de nombreux éléments du jardin des générations ont déjà été réalisés et invitent à une visite. Des chemins larges et sans barrières sillonnent le parc en passant le long d'un étang nouvellement aménagé



Bron Fair Allotments ont reçu le diplôme pour des activités innovantes



L'association des jardins familiaux de Bridgend County a créé en collaboration avec:

La Bridgend & District Visual Impairment Society.

La Stroke Association
et

"Every Link Counts"

un club de jardinage pour la Bridgend Visual Impairment Society.

Vers la fin de l'été 2009, la Bridgend County Association a été approchée par le Comité de la Bridgend Visual Impairment Society demandant si nous disposions d'une parcelle de jardin sur laquelle ils pourraient organiser un Club de jardinage pour leurs membres malvoyants.

De nos jours, les jardins familiaux sont de nouveau très populaires et nous n'avions pas de parcelle immédiatement utilisable. Néanmoins nous avons une parcelle de terrain très envahie par la végétation dont nous pensions qu'elle pourrait convenir.

Par chance notre association venait juste de recevoir des fonds pour

agrandir le parking sur notre site de Bron Fair, Maesteg. Nous avons donc ajouté un petit supplément à l'argent dont nous disposions déjà et pendant que la machine était là pour dégager le terrain pour le parking nous avons demandé que la parcelle envahie par la végétation fût également nettoyée.

Fin septembre 2009 le terrain avait été nettoyé et nous avions 450 m² à notre disposition, un terrain plat préparé pour le projet. Mais c'est à ce

moment que le travail le plus dur a commencé pour trouver le financement nécessaire. Nous avons fait une demande auprès de la commune de Maesteg en espérant qu'elle pourrait nous aider.

Lors de la réunion du Conseil communal, Julie Thomas, la présidente de Bridge VIS, a fait une excellente présentation, et John & Doreen Morgan ont expliqué les faits et les chiffres. Pour notre plus grand bonheur, le





conseil nous a accordé £9.200.

Désormais nous disposons de fonds, nous pouvions commencer à chercher d'autres financements pour ce projet. Il serait le premier de ce type dans le Bridgend County Borough à fournir une installation spécialement conçue et construite pour les personnes malvoyantes et handicapées de la communauté.

La Glamorgan Gazette (notre journal local) est venu pour prendre des photos et nous avons eu pas mal de publicité ce qui voulait dire que davantage de personnes ont proposé leur aide.

Fin octobre Bridge VIS a reçu un financement de la part de Western Valleys Regeneration Fund, et alors nous avons conçu un plan pour tout

le site. La Stroke Association et Every Link Counts nous ont ensuite rejoint. Le financement ainsi garanti signifiait que nous pouvions désormais avoir tout ce que nous voulions pour le site. 20 parterres surélevés, une serre recouverte d'un film plastique, un jardin sensoriel et une toilette à compostage avec une cabane pour les réunions et un patio. Tous les sentiers auraient une largeur suffisante pour les chaises roulantes et le site entier serait entouré d'une clôture et sécurisé. Tout s'arrangeait petit à petit.

En 2010 tout le financement était en place et le permis de planification avait été accordé. Toutes les estimations avaient été approuvées et évaluées de manière prudente.

Le 22 février 2010 les entrepreneurs sont venus et début avril 2010 tous

les travaux de construction étaient finis, les parterres surélevés et remises étaient en place. Le site était prêt et le Club de jardinage pouvait commencer.

Le 23 juin Monsieur Gareth Edwards, CBE, du 70's rugby, président du Cardiff Institute for the Blind, est venu pour l'ouverture officielle du Bron Fair Garden for the Disabled.

Un soleil radieux a accueilli les nombreux invités qui ont écouté un groupe de jeunes de l'école primaire de Garth chanter une sélection de chansons de "Grease".

Julie Thomas, Présidente de Bridge VIS a dit dans son discours:

"Le jardinage est quelque chose que beaucoup de personnes apprécient et qui est pris pour acquis, mais quand vous perdez la vue, vous perdez souvent votre identité et votre capacité de pratiquer une activité de loisir qui vous procure vraiment du plaisir. Cette installation extraordinaire signifie que nous pouvons désormais dépasser les difficultés. Le jardinage peut être une expérience sensorielle de la plantation jusqu'au moment de la récolte des produits. Grâce à la conception de ce jardin, c'est une activité de loisir qui nous est désormais pleinement accessible."

Merci.....

Nous voudrions exprimer un grand merci à toutes les personnes et organisations qui ont collaboré à ce projet:
 MAESTEG TOWN COUNCIL.
 B.C.B.C. REGENERATION TEAM.
 BRIDGEND ASSOCIATION OF VOLUNTARY ORGANISATIONS.
 O2 "It's your Community".
 BORG WARNER WORKFORCE CHARITABLE FUND.
 THE NATIONAL LOTTERY.
 ZURICH COMMUNITY TRUST.
 BRACKLA TABERNACLE CHURCH
 et finalement
 des remerciements particuliers à M PETER OWEN (Gestionnaire du projet.)

Est-il possible d'enrayer l'invasion de l'ambrosie en Allemagne?

Conclusions du congrès 2013 de l'Institut Julius Kühn sur l'ambrosie

Cela fait bon nombre d'années que l'ambrosie à feuilles d'armoise envahit progressivement le continent européen. Importée en Europe au 19ème siècle depuis l'Amérique du Nord, cette plante annuelle est restée confinée tout d'abord durant le 20ème siècle aux seules régions tempérées, telles que la Hongrie, l'Italie du Nord et le Sud de la France. Dans le cadre du changement climatique, l'on peut s'attendre à présent à une dissémination renforcée en Allemagne. Bien qu'apparaissant dans des milieux ruraux, elle se propage également dans certaines cultures agricoles. Le problème principal réside toutefois dans sa forte teneur en pollen hautement allergène, susceptible de provoquer le rhume des foins et l'asthme.

L'ambrosie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia*), hautement allergène, a fait l'objet de discussions interdisciplinaires menées par des biologistes, météorologues, médecins, écologistes et agronomes à l'Institut Julius Kühn (JKI) à Berlin. Ils y ont présenté les données concernant la propagation actuelle de la plante ainsi que les nouveaux résultats de recherche obtenus en Allemagne et dans les pays voisins. Pour conclure, les participants au congrès ont formulé la nécessité de recherches et d'actions supplémentaires aux fins d'endiguer la propagation de l'ambrosie de manière durable. Le congrès d'experts sur l'ambrosie en septembre 2013, d'une durée de trois jours, s'est déroulé dans le contexte du projet de l'UE HALT-AMBROSIA, dont la coordination est assurée par le JKI qui y intervient en tant que partenaire de recherche allemand. Le groupe de travail interdisciplinaire sur l'ambrosie

du JKI y a également participé activement.

Conclusions des experts du congrès de 2013 de l'Institut Julius Kühn sur l'ambrosie:

1. De nouveaux résultats de recherche dans le domaine de l'allergologie améliorent la connaissance de cette plante, respectivement des allergies engendrées par l'ambrosie à feuilles d'armoise. Ils montrent que l'ambrosie représente un danger considérable pour la santé du fait de sa teneur élevée en allergènes. Il s'agit donc d'éviter que l'ambrosie continue à proliférer et à s'implanter en Allemagne.
2. D'autres recherches révèlent qu'en Allemagne, l'ambrosie ne cesse de se répandre massivement par le biais de voies de transmission qui sont le fait de l'action humaine. Il existe donc un besoin d'agir urgent en matière de développement et surtout de mise en œuvre de mesures efficaces rapides, à grande échelle et durable.
3. L'ambrosie est une mauvaise herbe des champs redoutée, difficile à combattre. Il est particulièrement important et urgent de prendre des mesures systématiques capables d'empêcher la dissémination de l'ambrosie par des mouvements de terrain engendrés par l'entretien des routes et par les machines agricoles.
4. Les mesures appliquées jusqu'à présent au niveau local se sont soldées par des résultats concrets. Il s'en suit qu'il est parfaitement possible d'agir avec succès contre

l'importation et la dissémination de l'ambrosie et de la combattre efficacement.

5. L'efficacité durable de telles mesures ne peut être assurée qu'à condition que celles-ci soient inter-biotopes (bords de routes, champs, friches, chantiers, et autres) et qu'elles soient appliquées de manière conséquente dans les domaines de compétence des ministères, bureaux et administrations concernés au niveau fédéral et des Länder.

Les conclusions formulées par les participants à cette rencontre interdisciplinaire se présentent comme suit:

La condition préalable à l'application étendue et permanente de mesures visant à éviter la propagation de l'ambrosie est la mise en place d'un **règlement rendant obligatoire la déclaration et la lutte fondamentale dans tous les Länder.**

Liens:

www.halt-ambrosia.de/

Projet UE HALT AMBROSIA (en anglais)

<http://pflanzengesundheit.jki.bund.de/index.php?menuid=60&reporeid=118>

Rencontre du groupe de travail interdisciplinaire du JKI sur l'ambrosie (depuis 2006 – en allemand)

www.jki.bund.de/fileadmin/dam_uploads/_veroeff/faltblaetter/ambrosia.pdf

Dépliant sur l'ambrosie à feuilles d'armoise (en allemand)

Est-ce que les légumes cultivés en ville sont nocifs pour la santé?

PD Dr. Heide Hoffmann, Bsc St. Hebold et A. Frömel, Humboldt Universität à Berlin
heide.hoffmann@agrar.hu-berlin.de

Résumé:

Les légumes cultivés en ville sont-ils nocifs pour la santé ? Cette question est soulevée aujourd'hui avec l'intérêt croissant pour le jardinage en ville par les jardiniers amateurs, mais aussi par les consommateurs de légumes et de fruits provenant de leur propre culture. A la « Humboldt Universität », où le sujet agriculture et horticulture urbaines fait partie des matières enseignées, les étudiants ont, dans le cadre d'un « Q-Tutorium », une nouvelle forme de cours auprès de l'Université, au cours duquel les étudiants traitent un sujet qu'ils ont choisi eux-mêmes avec une orientation de recherche, analysé cette question au courant du semestre d'été.

Sur base d'études de la littérature et de tests pratiques personnels, l'impact potentiel des substances nocives de l'air sur la culture urbaine de plantes devait être analysé. Au centre se trouvait la santé des consommateurs et non pas l'influence physiologique sur les plantes lors de la culture. Pour la culture urbaine de plantes l'étude des métaux lourds à savoir le cadmium, le cuivre et le zinc sont particulièrement importants en raison des émissions plus élevées et de leur bonne disponibilité pour les plantes.

Pour les analyses, un parterre surélevé a été aménagé à quatre endroits à Berlin avec une exposition différente aux émissions : (Mitte (LGF), Südkreuz, Karlshorst et Stahnsdorf). Les mêmes types de plantes dans une culture mixte suivante (plantes à racines profondes et plates) ont été cultivées: salade → roquette →

grande capucine → radis → chou-rave. Les parterres surélevés ont été remplis avec un substrat certifié afin de garantir des conditions de sol uniformes. Néanmoins, le substrat a été analysé au préalable sur base des paramètres suivants: De même l'eau d'arrosage et les plantes récoltées ont été analysées quant à la teneur en métaux lourds : cadmium, zinc, fer, cuivre et plomb.

Le résultat a révélé que l'environnement a une grande influence sur la

contamination du sol et sur celle des produits récoltés. Dans le parterre de Stahnsdorf se trouvait en moyenne le plus grand nombre de plantes avec les plus importantes concentrations en métaux lourds. De manière générale, on peut constater que les salades et en partie la roquette ont en moyenne les plus grandes concentrations en métaux lourds. A l'exception de la teneur en plomb sur le site de la Landwirtschaftlich-Gärtnerischen-Fakultät (Berlin-Mitte) et en zinc à Südkreuz, les valeurs moyennes les plus faibles



pour la teneur en métaux lourds sont enregistrées pour le chou-rave.

De manière générale, les résultats ont démontré qu'en moyenne tous les seuils limites en métaux lourds n'ont pas été atteints. Une des causes est sans doute l'utilisation de substrat certifié dans les parterres surélevés. Par ailleurs, les constructions et la végétation agissent comme barrières et une distance plus grande à la route la plus proche réduisent la teneur de subs-

tances nocives dans les plantes. En combinaison avec l'utilisation de terre certifiée, les risques d'une trop importante accumulation de substances nocives dans les plantes peuvent être maintenus à un niveau réduit. Les légumes à feuilles ont révélé en moyenne une teneur en métaux lourds plus élevée que les légumes à racines ou les tubéreuses. On peut supposer que cet apport en métaux lourds dans les légumes à feuilles

provient surtout des poussières. Il est recommandé impérativement de bien laver les légumes avant leur consommation. Ceci vaut néanmoins pour tous les types de légumes et de fruits.

Les jardiniers associés d'Angleterre se présentent

Structure

Siège central, approximativement 60 organisations de comtés, structures et fédérations régionales, 2.500 associations, 120.000 membres

Jardins familiaux

Approximativement 400.000 jardins familiaux d'une surface moyenne de 250 m², majoritairement protégés par la loi.

Administration

Bénévolat et quelques collaborateurs salariés

Statut foncier

89 % propriété foncière des communes, 11 % propriétaires fonciers privés

Depuis cent ans la fédération nationale des jardins familiaux (NSALG) est l'autorité principale en matière de jardins familiaux. En partenariat avec les collectivités locales elle encourage activement la création d'associations de jardins familiaux.

La fédération est une organisation sans but lucratif représentant plus du tiers des jardins familiaux au Royaume-Uni. La surface moyenne des parcelles de jardin est de 250 m². Quelques jardins sont raccordés à l'eau de ville. Le fermage annuel moyen se situe entre 25 et 50 £. La cotisation annuelle minimale par jardinier non membre d'une association est de 20 £. Les jardiniers membres d'une association paient 2£ par personne avec un minimum de 20 £ par association.

La majorité des jardins familiaux (89 %) appartiennent aux collectivités locales. En effet, selon la loi de 1908 sur les jardins familiaux (Small Hol-

dings and Allotments Act) elles ont une obligation légale de pourvoir des terrains. Les 11 % restants appar-



tiennent à des propriétaires fonciers privés. Les jardins familiaux sont utilisés intégralement pour la culture de fruits et de légumes. Mais quelques jardiniers y élèvent aussi des poules et des lapins si la réglementation communale le permet. Sur les parcelles, la construction d'abris/serres et tunnels de forçage est permise. Ce sont des structures temporaires qui ne peuvent être utilisées comme habitation permanente ou temporaire.

Organisation de la fédération:

- La fédération est une organisation nationale responsable pour la promotion, la protection, la sauvegarde et la création de jardins familiaux.
- La fédération est la seule organisation professionnelle à temps complet défendant spécifiquement les intérêts du jardinage associatif et travaillant à partir d'un siège social avec des employés permanents.

- La fédération est enregistrée comme société coopérative.
- Le conseil d'administration national

fixe la politique générale nationale et régionale. Les représentants régionaux sont bénévoles.

- Le réseau des dix représentants régionaux et des comtés travaille avec les groupes locaux et les collectivités locales.
- La fédération dispose d'un service juridique propre couvrant tous les aspects du droit des jardins familiaux, des contrats, des délits, de l'environnement et de la protection des consommateurs.
- Parmi ses membres elle compte 247 collectivités locales, 2.386 associations, 1.335 membres individuels, 951 membres à vie et 33 écoles.
- La fondation nationale des jardins familiaux fonctionne en tant qu'organe de bienfaisance. Son but principal relève du domaine éducatif, de la sensibilisation pour les jardins familiaux et du développement de la connaissance sur les jardins familiaux.



Activités de la fédération:

- La fédération est le conseiller du gouvernement en cas de projet de fermeture de jardins familiaux protégés par la loi. Elle fait partie du processus officiel de consultation, ce qui se traduit par la sauvegarde de nombreux sites menacés.
- La fédération est reconnue par d'autres organisations gouvernementales, par des organisations non-gouvernementales importantes et par les médias comme le représentant des jardiniers associés. Ceci nous permet de défendre souvent les intérêts des jardiniers associés et de présenter leurs soucis à des échelons officiels et officieux.
- La fédération aide les membres lors de la conclusion de contrats, de procédures administratives, en cas de problèmes avec la législation spécifique et lors de procédures d'aménagement du territoire. Elle est en relation avec les élus locaux.
- La fédération offre à ses membres des semences à prix réduit et a élaboré un système d'assurance pour les jardins familiaux.
- La fédération offre de nombreuses

publications avec des informations dans des domaines très divers incluant des modèles pour l'administration des associations, le fermage et les contrats de fermage avec des conseils en matière de relations entre propriétaires et fermiers.

- Les représentants régionaux travaillent avec les propriétaires privés locaux et les encouragent à mettre des terrains à disposition pour créer des jardins familiaux en les vendant ou en les louant soit aux conseils locaux soit directement aux associations. Ils travaillent en relation étroite avec les autorités et les propriétaires pour développer des modèles d'administration, en actualisant les statuts et les baux à ferme.
- Nos conseils d'administration régionaux proposent leur aide aux associations locales et aux autorités communales dans toutes les matières concernant les jardins familiaux.
- La fédération publie une revue trimestrielle.
- Dans la région Est la fédération anglaise, en collaboration avec la société de conseils juridiques Clerks (SLCC) a testé un programme de

formation destiné aux associations et concernant l'application de la législation des jardins familiaux.

Nos buts et objectifs futurs:

- Pourvoir à travers tout le pays un programme de séminaires pour les locataires, les associations et les conseils afin de les aider à mieux coopérer pour améliorer les ensembles, pour sensibiliser une plus grande partie du public et pour mieux profiter du mouvement des jardins familiaux.
- Accroître à l'avenir des liens par des projets communs dans les écoles incluant des projets spécifiques pour les sourds et les personnes handicapées.
- Pourvoir à travers tout le pays de nouveaux sites avec un coût zéro pour les autorités locales.
- Créer à travers tout le pays des secrétariats régionaux pour soulager les membres des comités régionaux dans leur travail administratif.
- Organiser des cours sur la culture des fruits et des légumes à travers tout le Royaume-Uni.

Les jardiniers associés des Pays-Bas se présentent

Structure

3 fédérations locales, 187 associations locales, représentant 26.000 jardiniers environ 235 ensembles de jardins familiaux

Jardins familiaux

27.500 jardins familiaux d'une surface moyenne de 250 m²

Administration

Majoritairement bénévolat et quelques collaborateurs salariés auprès de la fédération centrale

Statut foncier

99 % propriétés foncières communales, 1 % propriétaires fonciers privés

La fédération néerlandaise AVVN a son siège à Utrecht et a son propre centre d'activités et d'informations pour le jardin et la nature. Ce centre se trouve à NL - 3544 NJ Utrecht, Vogelvlinderweg 50.

La fédération néerlandaise regroupe trois fédérations locales et 187 associations locales représentant 26.000 jardiniers.

Les jardins familiaux se trouvent sur des terrains pris en fermage ou sur des terrains propres. La plupart des jardins familiaux se trouvent sur des terrains appartenant aux communes. Les propriétaires privés sont soit des personnes privées qui louent les parcelles aux associations soit des associations qui sont elles-mêmes propriétaires du terrain ou encore des membres des associations qui sont propriétaires de leur jardin.

La surface moyenne des parcelles est de 250 m². La surface totale des jardins familiaux s'étend sur environ 1.000 hectares.

Quelques parcelles sont raccordées à l'eau de ville et à l'électricité. Pourtant beaucoup de jardiniers utilisent des panneaux solaires comme source d'énergie.

Il n'y a pas de prix de fermage annuel unique mais celui-ci varie de 0,05 à 2 € par m². La cotisation annuelle pour la fédération nationale AVVN s'élève à 24,10 € par membre.

La fédération néerlandaise est membre de l'association regroupant les organismes bénévoles néerlan-

dais (NOV) et la société pour la protection des oiseaux.

Au niveau gouvernemental les jardins familiaux relèvent de la compétence du ministère de l'Economie, de l'Agriculture et de l'Innovation. L'AVVN entretient également des relations étroites avec le ministère du Logement, de l'Infrastructure et de l'Environnement.

L'AVVN organise pour ses membres deux à trois séminaires par an portant sur des sujets en matière de droit, de



société ou abordant des questions sociales, d'environnement et de relations publiques. Il propose aussi huit à dix groupes de travail par an sur des thèmes relatifs au jardinage. Il organise différentes expositions en relation avec le jardinage dans le centre Mea Vota (par exemple exposition de photos, de sculptures d'un artiste local, d'animaux présents dans les jardins).

Au terme du contrat le nouveau preneur est redevable à son prédécesseur d'un droit de reprise variant de 200 à 15.000 € en fonction de la taille et de la qualité de l'abri ou du chalet se trouvant sur la parcelle. L'affectation des terres en tant que jardin familial est obligatoire. Elle est dédiée à la culture de produits horticoles et à des fins récréatives.

Tout travail fait pour les associations est bénévole. Deux fédérations locales ont des employés salariés.

La parcelle de jardin peut être équipée d'un abri ou d'un chalet d'une surface maximale de 6 à 32 m². Ces constructions ne peuvent pas être utilisées comme habitation permanente. Dans environ dix cités néerlandaises les jardiniers sont autorisés à y passer la nuit d'avril à octobre.

Toutes les constructions dans les ensembles de jardins familiaux (abris, chalets, salles de réunion, bureaux, restaurants, toilettes communes) doivent être autorisées.



Les membres de l'AVVN organisent de nombreux projets sociaux. Ces projets incluent entre autres la remise de fleurs à des maisons de retraite, la fourniture de légumes à des banques alimentaires, des jardins scolaires, des jardins pour les en-

fants, les handicapés et les seniors, des jardins éducatifs de même que des terrains d'essai et des possibilités de réunion pour les membres et les non-membres de nos associations de jardins familiaux.



Aperçu du travail du Landesverband Sachsen der Kleingärtner e. V.

Un partenaire communal considérable Tière partie

Peter Paschke, Président du Landesverband Sachsen der Kleingärtner

Avec plus de 210.000 membres, le Landesverband der Kleingärtner (LSK) de Saxe est une des plus grandes associations de l'Etat Libre de Saxe et plus de 20.000 bénévoles portent la communauté des jardiniers associés qui se compose de presque 3.900 associations et 37 fédérations régionales.

La promotion du mouvement des jardins familiaux, la création des conditions cadre, qui permettent une activité de jardinage et une récréation judicieuses pour les citoyens de toutes les couches de la population pendant leur temps de loisir, est la base idéale pour notre travail. Pour cela, le Pays de Saxe peut compter sur une riche tradition – que ce soit avec le mouvement des jardins familiaux et de la réforme de la vie ou des jardins ouvriers dans les agglomérations industrielles.

Les sites de jardins familiaux de Saxe sont aujourd'hui principalement des endroits d'une vie sociale active. Ils fournissent une prestation individuelle, communale et culturelle dans l'appropriation de la nature. L'activité organisée dans les jardins familiaux est privilégiée comme utilité publique par la société et est protégée par la loi.





Chaque cinquième jardinier associé habite en Saxe. Celui qui cherche des jardins familiaux dans notre Etat Libre, les trouve à pied, en bicyclette ou avec les transports publics, accessibles facilement et juste devant sa porte.

De nombreux sites sont, avec leurs jardins, plantations, sentiers éducatifs et événements un élément à part entière fixe de la culture jardinière et associative actuelle. Notre organisation dispose de la compétence professionnelle pour le vert dans les villes et les communes. Avec notre travail, nous contribuons de manière significative aux principes durables et globaux de l'AGENDA21. Nous

proposons des modèles pour des concepts d'utilisation novateurs de sites de jardins familiaux, montrons la diversité d'utilisation possible et conseillons les communes pour la classification de ces espaces verts dans la planification urbaine générale et de la construction.

Les organisations de jardins familiaux ont une grande importance comme séismographe dans des questions sociales et pour le bien-être social. Notre fédération a un profil positif et moderne. Elle est perçue comme ouverte, aimable, gaie, tolérante, écologique, engagée, conviviale et orientée sur la santé. La sensibilisation de la génération future est une préoccupation importante pour nous.

Nous travaillons en étroite collaboration avec les ministères et administrations compétents. Ceci vaut en particulier lors d'initiatives de loi qui concernent notre travail. Des suggestions utiles et adaptées pour résoudre des problèmes légaux sont élaborées par nos soins. Il s'agit de notre contribution sociale importante pour le maintien du mouvement des jardins familiaux.

Tradition et innovation sont évidentes pour nous. Nous sommes ouverts à de nouvelles impulsions et recherchons l'échange et la collaboration avec d'autres sans pour autant perdre de vue nos propres buts, car les fondements de l'organisation des jardins familiaux sont jusqu'à l'époque actuelle la relation de bail et l'association comme structure de base et forme de l'autogestion.

La collaboration tant avec les décideurs communaux dans la politique et l'administration qu'avec le congrès urbain et communal de Saxe a une importance toute particulière pour l'avenir et le maintien du mouvement des jardins familiaux de Saxe.

Qu'est-ce qui fait objectivement de nous un partenaire?

- Nous nous engageons pour un mouvement durable de jardins familiaux comme partie intégrante de la ville sociale;
- Nos prestations sont des contributions sociales, écologiques et urbaines pour une ville où il fait bon vivre et le maintien du patrimoine „jardin familial“;
- Nous ouvrons nos sites de jardins avec des offres contemporaines pour les loisirs et des offres de formation pour tout le monde;
- Nous transmettons avec une compétence professionnelle des impulsions dans des questions concernant la protection de la nature et de l'environnement;
- Nous participons au niveau urbain par des compétitions diversifiées à l'amélioration et à l'embellissement

- des sites de jardins familiaux;
- Nous voulons aider à voir accorder aux bénévoles la reconnaissance qui leur échoit;
 - Nous remplissons une mission sociale en fournissant un espace pour la rencontre de personnes avec un mode de vie différent et une contribution pour le dialogue entre les générations et pour l'intégration des différents groupements sociaux et ethniques.

Ces prestations de notre fédération fournissent les prémisses pour des partenariats communaux durables et constructifs. Ce fait est reconnu et utilisé de manière croissante. La

conciliation des intérêts sous les contraintes actuelles nécessite une grande acceptation et flexibilité.

Le LSK s'engage pour les deux. Nous remercions les responsables dans les communes et les parlements qui le reconnaissent et l'honorent par leur collaboration et la promotion de notre mouvement.

Nous, jardiniers associés, sommes chez nous en Saxe. Un Etat Libre florissant qui reste le pays d'origine pour nous et nos enfants, est le but de nos actions bénévoles au niveau des jardins familiaux.



Le développement futur et durable du mouvement des jardins familiaux en Saxe

1. Développement des jardins familiaux – les jardins familiaux sont à maintenir au niveau quantitatif et à valoriser au niveau qualitatif

Les jardins familiaux ont – comme l'a déjà constaté le Bundesverfassungsgericht (BVerfG – Cour constitutionnelle fédérale) dans sa décision du 12 juin 1979, une importance urbaine essentielle. Ils sont un élément important pour la séparation et l'aération de la construction, ils contribuent de manière significative à un meilleur équilibre écologique, ils ont un effet positif sur le climat et forment une composante importante dans l'aménagement structurel des quartiers. Par les changements structurels surtout au niveau démographique et économique et les conséquences sur le développement urbain et les mesures de restructuration urbaine qui en découlent, de nouvelles possibilités s'ouvrent aux communes pour une conception novatrice des espaces verts et des jardins familiaux.

Ceci présuppose, que les intérêts du mouvement des jardins familiaux soient intégrés à long-terme dans la planification urbaine et que les sites de jardins existants y soient sécurisés ensemble avec d'autres espaces verts urbains, car il incombe aux communes de mettre à disposition des terrains pour les jardins familiaux. Les communes peuvent uniquement remplir cette mission si elles mènent une planification du développement anticipatif des jardins familiaux et réservent à temps des surfaces pour cet usage.

Il convient de remarquer dans ce contexte, que le Landesverband Sachsen der Kleingärtner a invité lors de sa dernière „Kommunalpolitischen Konferenz“ (conférence de politique communale) le 1er juillet 2009 toutes les villes de l'Etat Libre de Saxe à élaborer avec les fédérations de jardins familiaux locaux un « concept pour le développement des

jardins familiaux » pour une période de dix ans. La dernière vérification dans le cadre d'une grande demande au gouvernement de l'Etat Libre de Saxe a révélé que dans 19 villes et communes et dans les trois villes libres Dresden, Leipzig et Chemnitz de tels « concepts pour le développement des jardins familiaux » existent ou sont en cours d'élaboration. Nous voyons ici un point de référence nécessaire pour assumer la tâche de planification dans les communes.

2. Utilisation comme jardin familial – à sécuriser comme base importante

Conformément aux dispositions de la loi fédérale concernant les jardins familiaux l'utilisation en tant que jardin familial est le point clef pour les ensembles de jardins familiaux.

Cette utilisation est aussi le signe distinctif par rapport à d'autres jardins aménagés dans le contexte du jardinage de loisir. Voilà pourquoi la fédération des jardiniers associés de Saxe recommande depuis 1991 avec son règlement cadre concernant les jardins familiaux qu'au moins un tiers de la surface de la parcelle doit être utilisé pour la culture de produits horticoles pour l'usage personnel.

Le point fort de cette utilisation consiste dans la culture de fruits et de légumes parce que cette culture justifie la forme de fermage la plus basse. Suivant les dispositions de la loi fédérale sur les jardins familiaux le prix du fermage dans le mouvement des jardins familiaux est déterminé sur base

de la culture professionnelle de fruits et de légumes.

Voilà pourquoi nous nous basons pour l'utilisation du tiers de la surface sur la culture de fruits et de légumes. Evidemment des plantes aromatiques et médicinales, des fleurs d'été et d'autres plantes peuvent être cultivées. Nous recommandons aussi des plantes utiles pour la faune. Une serre, une parcelle pour la culture hâtive et un endroit de compostage font également partie d'un jardin familial.

En plus, nous sensibilisons les jardiniers associés affiliés à notre mouvement pour la protection de la diversité de la flore et de la faune. Un point clef pour l'utilisation future du jardin familial sera le jardinage respectueux de la nature afin de répondre aux exigences de la protection de l'environnement et de garantir une utilisation du jardin familial sans pesticides. Dans ce contexte nous avons ouvert le 25 juin 2011, ensemble avec le ministre de l'état de Saxe pour l'environnement et l'agriculture Frank KUPFER et les représentants de toutes les fédérations de jardins familiaux de l'état de Saxe le projet environnemental : « Jardiniers en accord avec la nature ». La fédération nationale des jardins familiaux de Saxe remettra un « prix de l'environnement » pour des initiatives excellentes réalisées dans ce domaine.

Un accent sera mis au cours des prochaines années à l'aménagement

de parties communes dans les ensembles de jardins familiaux présentant également des éléments de la culture jardinière. Y seront compris l'aménagement d'aires de détente pour séjourner dans les ensembles avec des massifs de plantes, des zones de fleurs ou la présentation d'éléments historiques de l'association par exemple des abris historiquement importants avec des expositions sur l'histoire de l'association.

Egalement la possibilité de partenariat avec des institutions dans les environs de l'ensemble de jardins familiaux que ce soient des institutions pour personnes handicapées, des maisons pour personnes âgées, des crèches ou des écoles devra être davantage utilisée par les associations. On pourrait ainsi utiliser des parcelles vides en tant que jardins de rencontre, jardins pour handicapés, classes vertes ou jardins éducatifs. Ces processus nécessitent aussi le soutien de la commune et d'autres partenaires afin de soutenir ces engagements pour répondre aux exigences formulées par la société par exemple l'éducation des enfants pour la nature et l'environnement.

Une forme spéciale de l'engagement social est la continuation des jardins fournissant les banques alimentaires en fruits et légumes frais pour approvisionner ainsi des personnes et familles dans le besoin en produits frais.

A suivre

Un de dix: La structure et le travail de la région Est de la société nationale de jardins familiauxen Grande-Bretagne.

Jeff Barber

De Hackney dans le Sud à Hunstanton au Nord et de Lowestoft à l'Est à Milton Keynes à l'Ouest: Ceci est juste une région parmi dix qui forment la structure régionale de la fédération nationale des jardins familiaux. La région Est de la société nationale des jardins familiaux, comme toutes les autres a cette complexité singulière de l'environnement physique et social anglais. Des centres villes embourgeoisés à Hackney et Islington se trouvent tout près de régions beaucoup plus pauvres dans le même arrondissement. Il y a toute la gamme des banlieues londoniennes de Victorian Leyton à travers Enfield construit entre les deux guerres vers les régions plus boisées de Chigwell avant de s'ouvrir dans le cœur arable de l'East Anglia dans le Suffolk et Norfolk, les terres plates et les cieux larges de la région des Cambridgeshire Fens, les réserves d'oiseaux internationalement importantes dans les marécages du North Norfolk et les larges territoires très distinctifs mais anthropagéniques du Norfolk. Une telle variété est presque unimaginable dans une région n'excédant pas 210 kilomètres sur 190. Et à l'intérieur de tout cela se trouve toute une gamme d'associations de jardins familiaux et d'ensembles de jardins familiaux grands ou petits, urbains ou ruraux qui se développent. Tous font partie de la région qui a le plus grand nombre total de membres au sein de la société nationale de jardins familiaux. Cette région a aussi le plus grand nombre



d'autorités locales membre allant des districts de Londres jusqu'aux conseils urbains et aux conseils paroissiaux à un niveau inférieur.

La région Est s'efforce de les aider tous avec le comité régional et sa représentation comprenant des membres délégués de tous les comités et fédérations. Nous nous réunissons quatre fois par an toujours à Cambridge ville centrale pour nous tous. Les régions membres Suffolk, Essex, Beds, Bucks & Herts et la fédération de Barnet se réunissent à peu près une semaine plus tard avec les membres de leurs associations affiliées.

De façon idéale les informations vont dans les deux sens. Le niveau des détails s'accroît le plus vous descendez la hiérarchie. Les sujets plus vastes et plus généraux sont traités au niveau de la région Est. Il y est plus facile de les intégrer dans le contexte général, mais certains détails spécifiques de la base peuvent aussi apparaître et apparaissent effectivement dans différents points de l'agenda plus large. Le point central de ces réunions est le partage de connaissances, de problèmes communs, de conflits, de célébrations, de désastres et de succès. Le tout se déroule dans

un cadre qui est ni d'affrontement ni de jugement mais qui peut pourvoir les clés pour débloquer des possibilités et trouver des solutions. Sont concernés tout spécialement des thèmes concernant les problèmes de fermage et de création de nouveaux ensembles de jardins familiaux. Notre tâche consiste à élaborer ou à amender la documentation, recruter de nouveaux membres, discuter avec les conseils à tous les niveaux à partir des paroisses jusqu'au niveau le plus élevé. Toutes ces questions sont traitées dans ces réunions. A la fin nous discutons les problèmes pour lesquels nous voulons demander des conseils et des lignes directrices au siège central de la société des jardins

familiaux à Corby. Ceci est pour nous une source de référence et de support essentielle et précieuse. Le flux d'information part du comité régional vers toutes les constituantes de façon à ce qu'elles soient informées quelles matières sont traitées par le comité exécutif. Mais à partir de la base les problèmes des associations individuelles ne peuvent pas être continués de façon isolée, mais ils sont continués collectivement à travers le comité régional vers le comité exécutif au sein duquel siège un représentant du comité de la région Est. C'est la façon comment les relations devraient fonctionner, mais évidemment la réalité est moins parfaite. Il y a toujours des malentendus et des mauvaises per-

ceptions et il y a toujours l'impression que la communication n'est pas assez ou pas encore assez bonne quelque soit le média qui est utilisé. Mais les relations ne sont pas stationnaires du tout. Le processus continue et évolue, de nouveaux problèmes sont mis à l'avant, des questions anciennes s'évanouissent comme le brouillard au soleil et avant tout il reste le dynamisme de personnes et de groupes engagés. Chaque année vous avez des choses que vous connaissez et ces choses sont quand- même différentes. Et c'est de la même façon que cela se passe aussi pour tous les jardiniers partout dans le monde et à quelque niveau qu'ils opèrent.

Les jardins populaires flamands en 2013.

Noël Ghesquiere

Secrétaire de la fédération flamande des jardins familiaux



Introduction.

Le 1er janvier 2013 monsieur Bart Naeyaert a repris la présidence de notre asbl « De Vlaamse Volkstuin-Werk van de Akker » de monsieur Alexander Vercamer.

Pendant la période du président précédent notre association a connu d'importantes modifications. Pour la première fois on a dressé la carte de l'histoire des jardins populaires avec le soutien de notre association et en collaboration avec entre autre l'université de Louvain.

Un siècle de jardins populaires a été décrit dans un livre « Les jardins populaires : une histoire »

D'autre part notre association a élaboré une étude-en collaboration avec l'université de Gand- concernant les besoins en matière de jardins populaires, dans laquelle les nécessités de toutes les villes et communes flamandes ont été décrites. De plus, un guide a été rédigé pour aider les communes à réaliser un parc de jardins populaires.

Enfin notre association a en outre été reconnue par l'autorité flamande comme association socio-culturelle pour la période du 2011 à 2015 et de ce fait nous disposons d'importants moyens financiers.

Grâce à ces injections financières- et avec le soutien de 3,1 collaborateurs à temps plein-notre association a eu un tas de perspectives et elle a déjà pu réaliser un nombre important d'actions.

Nous traitons ci-après les activités les plus importantes de notre association en 2013.

Notre farde de croissance.

Cette farde a été remise à chaque association locale de jardins populaires et est composée de deux volets : l'indicateur de croissance et l'éventail de croissance.

L'indicateur de croissance donne des adresses importantes et donne

une autre vue sur les procédures comme p.ex. organiser un concours de jardins, organiser une participation à une foire...

L'éventail de croissance donne un aperçu des quatre fonctions auxquelles chaque association socio-culturelle doit répondre pour garder ses subsides : c'est-à-dire la fonction éducative, la fonction de formation communautaire, la fonction culturelle et la fonction de l'activation



sociale. Un tas d'exemples de ces activités sont données, de telle façon que chaque association locale de jardins populaires puisse composer un nombre équilibré d'activités.

Appui par la construction et l'aménagement de parcs de jardins populaires

Des jardins populaires sont des petites parcelles de terrain où des habitants cultivent des légumes d'une manière durable et pour leur propre usage. Ces parcelles se touchent et forment un parc de jardins populaires. L'asbl « De Vlaamse Volkstuin » veut stimuler la réalisation de ces parcs de jardins populaires et offre du support lors du démarrage et lors du fonctionnement.

Nous donnons un avis adéquat lors de la création de divers projets et nous soutenons différentes organisations dans toute la Flandre.

Il y a en Flandre environ une centaine de parcs de jardins populaires, dont une cinquantaine sous la gestion de l'asbl «De Vlaamse Volkstuin ».En dehors de ça nous offrons aussi de l'instruction, de la formation et de l'information à tous les amateurs-jardiniers.

Nous sommes la plus grande association de jardins populaires avec 25.000 membres. Environ 4000 jardiniers cultivent une parcelle de terre dans un parc de jardins populaires, géré par le « Vlaamse Volkstuin »

Il appert d'une étude de l'université de Gand de 2007 qu'il y a une grande insuffisance de possibilités (terrains) pour jardiner. Il y a une très grande demande, tout particulièrement aux alentours des grandes ou moyennes villes.

En 2013 le Gouvernement Flamand a fait un appel aux associations et aux administrations publiques pour créer des parcs de jardins populaires. Un important soutien financier était prévu pour la construction ou pour l'aména-



gement. Finalement 90 demandes ou dossiers ont été introduits.

25 projets ont été approuvés dans un premier tour et encore 21 demandes ont été adoptées lors du second tour ; ces derniers seront subsidiés en 2014.

A 11 des 25 projets approuvés (premier tour) notre association donne avis et soutien (quelques projets se trouvent encore sur une liste d'attente en attendant des informations supplémentaires ; nous examinons si une collaboration avec notre association est encore possible)

Ci-après un résumé des projets, auxquels nous accordons notre aide et notre soutien :

Province d'Anvers : Herentals et Anvers

Province de Limbourg : Diepenbeek et Zonhoven

Province de la Flandre Orientale : Termonde et la ville de Gand

Province du Brabant Flamand : Tirlemont

Province de la Flandre Occidentale : Oostrozebeke, Langemark, Poelkapelle, Zwevegem, Zedelgem et Ypres; Qu'entendons-nous par avis et soutien: Dès le départ jusqu' à la gestion le "Vlaamse Volkstuin" suit le projet, donne des conseils et de l'appui.

Nous travaillons sur mesure, en fonction de l'objectif et la définition des nécessités du projet.

1. consultation avec les acteurs/promoteurs : les partis concernés qui participent au projet (associations, organisations, propriétaires privés....)
2. moyens financiers :avis sur les possibilités de subsides et d'autres possibilités de financement ;
3. accompagnement avec un plan détaillé :un scénario sur mesure du projet ;
4. aménagement : avis pour une installation optimale et un choix de matériaux durables.
5. examen du sol et une fumure consciente : collaboration avec des laboratoires reconnus ;
6. réglementation : avis concernant la rédaction d'un règlement interne d'usage ;
7. fondation : comment fonder une asbl ou une association de fait :avis juridique, réglementation ;
8. Gestion : la gestion de A à Z-possibilité de la création d'une nouvelle association locale de jardins populaires ;
9. Activités et formation: nous disposons d'environ 400 conférenciers, chacun avec sa spécialisation. Une connaissance et une compétence approfondi, sessions de démonstration ;

L'avis et le soutien sont gratuits.

A côté des dossiers introduits, il y a encore des projets en cours qui pourront démarrer, mais qui ne sont pas repris à la liste du ministre-président Peeters. Pour les projets ci-après nous donnons aussi notre avis et nous apportons notre soutien :

Oudenaarde, Ninove, Oostende, Bredele, Lissewege, Roeselare, Deinze et Merelbeke.

Ce sont des projets de création de parcs de jardins populaires, d'un jardin commun ou un projet CSA (Community Supported Agriculture)

On a de nouveau prévu des crédits budgétaires importants pour 2014.

Banque de données.

Un groupe de travail dynamique a commencé à établir une banque de données, reprenant toutes les données des personnes membres d'une association locale, des conférenciers, des associations de jardins populaires, de la localisation de ces associations, les titres des conférences, des activités de nos associations et des données concernant les parcs de jardins populaires.

Il est ainsi possible de sélectionner p.ex. des conférenciers autour d'un thème précis ou de tirer de cette banque de données un compte annuel d'une association.

Par le lien unique d'une conférence à un conférencier, une association peut très facilement introduire une demande auprès du responsable provincial.

De plus on a créé un lien avec le site internet de notre asbl, et de ce fait les conférences ou activités demandées – qui se trouvent aussi dans notre banque de données – apparaissent aussi sur le site et chaque visiteur sait où et quand une conférence est prévue.

A l'avenir cet instrument de travail pourra être utilisé davantage par toutes les associations.

Formation.

Depuis deux ans notre asbl organise annuellement deux sessions de formation pour ses associations. Ces formations ont comme but d'assister et de soutenir nos mandataires dans leur fonctionnement.

Les formations suivantes ont déjà été données : techniques de réunion, problématique des assurances pour une asbl, cours d'internet/Email, time-management, premiers secours, comment attirer de nouveaux membres, comment attirer des jeunes....

La présence à ces formations est grande. Ceci démontre que ces petites formations sont réellement nécessaires pour mieux organiser et soutenir le fonctionnement de nos associations.

Communication et marketing.

Un point important est notre reconnaissance de nom. Souvent notre fonctionnement n'est pas - ou trop peu- connu.

Un groupe de travail a démarré en juillet 2013 pour examiner de quelle façon l'on pourrait donner une meilleure idée positive de notre fonctionnement.

Une possibilité était p.ex. le choix d'un nouveau nom, d'un nouveau logo et d'un nouveau style- maison.

Notre ligue a dès lors demandé des offres à un nombre de bureaux- marketing et a examiné les différentes propositions et possibilités. Fin décembre 2013 on a choisi le nouveau nom «TUINHIJER» et ce nouveau nom a été communiqué et expliqué début janvier 2014.

Offre de cours par notre association.

Notre asbl a établi un nombre de thèmes afin de donner des cours à d'autres associations ou groupements.

Il s'agit notamment du jardinage en carrés, cultiver ses propres fruits, plantes d'appartement sans souci, workshop élaguer, les insectes dans le jardin etc.

L'offre peut éventuellement encore être complétée.

Mensuel.

Depuis plus de 80 ans notre Ligue édite un mensuel.

Nous essayons de commenter dans chaque numéro les activités dans le jardin pour le mois prochain.

On met surtout l'accent sur « le faire soi-même et cultiver soi-même. »

Dans un certain nombre d'articles nous approfondissons plus en détail les plantes, les fleurs et les arbustes. Une rubrique culinaire, une rubrique composition florale et une rubrique pour enfants revient aussi chaque mois.

Il est évident que notre association - grâce à sa reconnaissance - peut réaliser une politique beaucoup plus dynamique qui bénéficie surtout à nos associations provinciales et locales.

D'ailleurs c'est grâce à l'Autorité flamande que notre asbl a pu réaliser tout ça.

Sans leur apport financier ceci n'aurait jamais été possible.

On ne peut évidemment pas oublier nos 2000 administrateurs volontaires pour leur zèle désintéressé dans leurs associations de jardins populaires locales et provinciales.

INNOVER ET COMMUNIQUER pour rester dans la course

Hervé Bonnavaud



Un monde en pleine évolution

Le monde dans lequel nous vivons n'est pas figé. Il est en mouvement et ce mouvement s'est considérablement accéléré au cours de la dernière décennie. Lorsque j'étais jeune il m'était assez facile d'imaginer mon propre avenir. Aujourd'hui cela est devenu quasiment impossible. Les

jeunes ont du mal à appréhender l'avenir.

Nos jardins familiaux ont vécu pendant un siècle sans évolution majeure, comme si le temps s'était arrêté. Certains sites anciens ressemblent beaucoup aux premiers jardins ouvriers et les pratiques de jar-

dinage y sont proches de ce qu'elles étaient au début du XXe siècle. Ces jardins sont condamnés à terme. Ils ne correspondent plus aux attentes des nouveaux jardiniers et ils ne sont pas reproductibles du fait du développement des villes et de la rareté grandissante de terrains à l'intérieur et autour des villes. Si des terrains existent encore, leur coût est devenu prohibitif pour la réalisation de jardins familiaux.

Un travail d'analyse grâce à l'Office International

La Fédération française des Jardins Familiaux et Collectifs (FNJFC) a analysé cette nouvelle donne au cours des 5 dernières années et en a tiré les conséquences. Pour survivre il est indispensable de changer, de nous adapter à l'environnement économique, physique et humain des villes du XXIe siècle.

Nous avons intégré les revendications écologiques que nous avons découvertes au congrès d'York (UK) en 2002 et la nécessité de protéger la biodiversité au Congrès de Lyon (F) en 2005.

Nous avons mis à profit les congrès, séminaires et sessions d'études organisées dans les différents pays par l'Office International. De Lausanne (CH) en 2000 à Berlin (D) en 2013, je n'ai cessé de m'informer, de comparer, d'apprendre des autres pour en tirer le meilleur pour notre Fédération française.

Un appui sur la recherche

Pour nous aider à faire les bons choix, nous faisons confiance aux chercheurs, aux sociologues, mieux



à même que nous de comprendre la société. C'est pourquoi nous nous sommes résolument engagés à leurs côtés : au niveau international nous participons aux programmes COST et GESSOL (SNOWMAN) et en France au programme JASSUR dans lequel deux de nos administrateurs nationaux sont des acteurs majeurs.

Nous développons également des échanges avec les chercheurs des pays du sud de l'Europe dans l'espoir de rapprocher les jardins italiens et espagnols de notre mouvement international.

De nouvelles formes de jardins

Nous avons imaginé de nouvelles formes de jardins, de nouvelles stra-

tégies de communication en direction du public, des médias, des élus locaux et nationaux et de nos associations adhérentes.

En 1998 nous avons créé le premier «jardin en pied d'immeubles» à Paris. Il s'agissait d'un tout nouveau concept que nous avons présenté lors du Séminaire de Bratislava en 2003. Nous avons compris qu'il existe, dans les villes nouvelles et les banlieues, de nombreux espaces verts peu utilisés qui peuvent être convertis en jardins de proximité : les futurs jardiniers habitent les immeubles qui bordent et surplombent ces espaces. Ces jardins ont en général une surface de 20 à 50 m². Ils s'adressent bien souvent à des néophytes qui n'ont aucune ex-

périence du jardinage. C'est le cas de la majorité des nouveaux jardiniers. Nos anciens jardins avec leurs parcelles atteignant parfois 400 m² sont totalement inadaptés pour les accueillir dans de bonnes conditions. Dans de tels jardins les nouveaux jardiniers sont condamnés à l'échec car physiquement incapables de les cultiver. Je pense notamment aux femmes qui sont de plus en plus nombreuses à souhaiter un petit jardin.

Plus récemment, en 2005, nous avons créé, en plein coeur de Paris, des «jardins partagés». Ils sont composés de parcelles individuelles de 10 à 20 m² et leurs équipements (abri de rangement pour les outils, point d'eau, composteur, outils de jardin, récupérateur d'eau de pluie...) sont partagés par tous les jardiniers du site qui est de petite taille (quelques centaines de mètres carrés). Ces sites sont intégrés dans le quartier et sont généralement ouverts à la population qui vient s'y promener et échanger (au propre comme au figuré) avec les jardiniers. Certains visiteurs apportent parfois leurs déchets de cuisine pour les composter au jardin et repartent avec, en cadeau, une belle salade ou quelques fraises.

En 2011 à Dijon (Bourgogne) nous avons mis en place un site de «jardins potagers en carrés». Il fut rapidement suivi de plusieurs autres. Les carrés potagers qui mesurent 1,5 m x 1,5 m, sont attribués à des familles très défavorisées d'un quartier populaire où le taux de chômage est très élevé : près de 20 %. Selon le nombre de personnes dans la famille ils cultivent 1, 2 ou 3 carrés.

Fin 2013, la FNJFC a été sollicitée pour réaliser des jardins sur les toits-terrasses d'un grand ensemble immobilier à Nantes et également du Parc Eurodisney à Marne-la-Vallée près de Paris.

Parallèlement nous avons signé un contrat avec une grande société na-



Nous profitons de toutes les opportunités qui nous sont offertes par la société moderne. Les opportunités ne manquent pas si nous savons être réceptifs et ouverts sur le monde.

Un changement d'image et de mode de communication

Toutes ces nouvelles formes de jardins ont commencé de changer l'image de notre Fédération qui bénéficie maintenant d'un intérêt grandissant des pouvoirs publics et des aménageurs. L'image d'une fédération vieillotte et poussiéreuse est presque oubliée.



Nous travaillons à la poursuite de l'amélioration de notre image en développant des outils modernes de communication : site internet dynamique, films de promotion mettant en valeur toutes nos innovations et s'appuyant sur des témoignages d'élus (maires, députés) et de responsables de sociétés de logement social.

Une ouverture à de nouveaux partenariats

Le développement de partenariats est un autre outil de rayonnement sur lequel nous nous appuyons depuis quelques années. Nous avons tissé des liens avec une douzaine d'associations et d'entreprises nationales qui nous permettent d'étendre notre réseau.



Cela nous a également permis de nous inscrire dans plusieurs manifestations nationales tournées vers la protection de l'environnement telles que la Fête de la Nature (mai), la Semaine pour les alternatives aux pesticides (mars), la Semaine pour la réduction des déchets (novembre), la Journée du Patrimoine (septembre)...

En 2005 nous étions considérés par certains comme une association de pollueurs infréquentables, aujourd'hui nos contempteurs d'hier nous respectent et recherchent notre compagnie.

tionale qui installe des fermes solaires dans le sud de la France et qui souhaite créer des jardins familiaux sous

les structures qui supporteront les panneaux photovoltaïques.

Une ouverture sur la ville

Jadis, tous nos sites de jardins étaient généralement ceints de hautes clôtures et fermés à double tour. Lorsque les terrains appartiennent à la commune cette situation n'est plus admise par les citoyens qui ne comprennent pas que le patrimoine commun soit ainsi privatisé par un petit groupe de « privilégiés ».

J'ai compris depuis longtemps que pour répondre à cette critique et faire face aux appétits gloutons des promoteurs et aux projets de fermeture de nos sites de jardins par les collectivités locales, la meilleure défense et la meilleure protection de nos jardins était leur ouverture sur la ville, leur ouverture aux enfants, aux handicapés, aux personnes âgées. Faire de nos jardins des jardins publics ouverts à tous, telle est la solution.

Un autre moyen est leur participation à toutes les activités de la commune comme la plupart des autres associations au lieu de se refermer sur soi-même à l'abri de ses clôtures.

En 2014, le 12 juin, un colloque à destination des élus et des responsables du logement social

Cet événement est une première qui devrait nous permettre de faire connaître nos savoirs-faire à ceux qui ont la charge de financer et d'aménager des sites de jardins dans la ville. Nous avons choisi un thème original : la prise en compte des friches urbaines pour les convertir en jardins familiaux afin de répondre à la demande qui est de plus en plus forte et qui nécessite la mobilisation de tous les acteurs de la ville.

Pour rester dans la course, compte tenu que la concurrence des « jardins partagés » se fait de plus en plus sentir, nous devons organiser la réflexion autour de nos valeurs.

Le changement demande du temps et de la patience. Le temps nous est compté, mais nous ne manquons pas de patience, cette vertu première de tout bon jardinier.



Watteau



Potagers carrés



Watteau partage

Belgique : Les membres des jardins familiaux et leurs efforts pour aider les gens à se réinsérer dans le monde du travail.

Marieke De Boe,
membre du secrétariat de la fédération flamande des jardins familiaux

A Zonhoven, dans le Limbourg, la fédération flamande des jardins familiaux a réalisé un projet s'appelant De Hoeve. Il s'agit d'une ferme sociale avec des jardins familiaux écologiques et durables. Il y a également des parcelles de jardins familiaux réservées à des locataires handicapés voulant s'intégrer. Ce projet prévoit que les locataires puissent bénéficier d'une aide pour se réinsérer dans le monde du travail, facteur important de la lutte contre la pauvreté.

Les raisons de ce projet sont :

- L'augmentation importante des prix alimentaires
- Le manque de connaissance pour cultiver et préparer des légumes et des fruits

Le 5 octobre 2012 l'ensemble des jardins familiaux De Hoeve a été inauguré officiellement. En quelques mois un terrain vague a été transformé en un complexe avec 25 parcelles de jardins où des personnes handicapées et d'autres jardiniers peuvent cultiver ensemble des légumes organiques. La CPAS de Zonhoven, l'intercommunale « Limburg.net » et l'asbl « Werkende Handen » ont réalisé ensemble ce projet en coopération avec la commune et l'asbl " Velt Zonhoven " (Vereniging voor Ecologisch Leven

en Tuinieren) avec le soutien de la Province de Limbourg.

Le projet ne donne pas seulement la possibilité de jardiner ensemble, mais il y a aussi en parallèle un projet d'aide au travail.

En plus des familles peuvent aussi acheter des colis de légumes et de fruits frais.

Le parc de jardins familiaux écologiques et les déchets organiques

"Près de la moitié des déchets consistent en des déchets organiques. Cette partie peut être évitée par un jardinage intelligent et un compostage des déchets ménagers. Le projet jardins familiaux et la formation

de personnes de contact au sein du parc comme maîtres-composteurs, attire l'attention des usagers aussi bien au jardinage qu'à l'utilisation du composte" affirme Hubert Brouns, président de l'intercommunale « Limburg.net ». "Voilà pourquoi l'intercommunale de déchets a soutenu depuis 2008 la mise en place de jardins familiaux. « Limburg.net » a déjà reconnu l'importance sociale du jardinage écologique bien avant que cette tendance est devenue populaire. On peut trouver de tels jardins familiaux écologiques dans les communes de Bree, Genk (Sledderlo et Black Mountain), Houthalen-Helchteren, Kortesse, Neerpelt, Opglabbeek, Peer et Sint-Truiden (2) (Zepperen)."





L'administration communale de Zonhoven a appuyé de tout son poids le projet par la création d'un site de démonstration pour composter les déchets ménagers en mettant l'accent sur les questions pratiques du compostage et en intervenant dans le coût de la construction d'un abri pour les jardiniers. "Les jardins familiaux sont surtout des exemples pratiques, qui permettent aux maîtres-composteurs d'informer activement les résidents pour composter leurs déchets ménagers et de les utiliser aux jardins" a déclaré Kristien Smets, échevin pour environnement de la commune de Zonhoven.

Travail de groupe

Les ouvriers de l'asbl « Werkende Handen » ont transformé en un court

laps de temps un terrain vague dans le Hoeveweg en un magnifique ensemble de jardins familiaux pleins de légumes sains et savoureux. Georges Bos, président de l'asbl « Werkende Handen » a dit: « l'ensemble des jardins familiaux de Hoeve offre également des circuits de travail sous

forme d' une mise à l'emploi social et d'autres initiatives dans le cadre de la lutte contre la pauvreté. Des volontaires amènent leurs familles pour récolter eux-mêmes les fruits et légumes. Ainsi leur aplomb croît en fonction de leurs capacités sociales et communicatives. Cela facilite finalement à terme une transition vers le circuit du travail régulier. » Non seulement l'adjonction d'un projet de formation à l'ensemble de jardins familiaux est unique mais aussi l'attention particulière vouée à deux autres groupes de la société, à savoir les personnes âgées et les handicapés.

Mieke Ramaekers, député pour le bien-être de la province de Limbourg a dit: "L'administration provinciale a investi 12.300 € dans l'ensemble des

jardins familiaux. Ces fonds ont permis l'acquisition de bacs adaptés surélevés, permettant à des personnes handicapées de jardiner dans une attitude ergonomiquement correcte. Les voies d'accès ont été spécialement conçues pour les personnes en chaise roulante. Le point le plus fort de ce projet est que des personnes handicapées et valides jardinent ensemble et obtiennent en plus des légumes sains et délicieux".

Épicerie sociale

En plus des parcelles individuelles de jardins l'on trouve dans cet ensemble également un terrain où des légumes biologiques sont cultivés ensemble par tous les jardiniers-membres pour l'épicerie sociale. « Les légumes qui y sont cultivés seront offerts à terme au grand public par le biais de la CPAS. Tout le monde est le bienvenu à l'épicerie sociale et les personnes qui éprouvent des difficultés financières pour répondre à leurs besoins de base peuvent venir dans cette épicerie sociale et acheter ces légumes à des conditions d'achat spéciales.

Ce dernier groupe est renvoyé par la CPAS de Zonhoven et par d'autres associations de coopération. Il y a également une coopération avec l'asbl Warm Hart « a dit Ria Hendrickx, présidente de la CPAS de Zonhoven.



Kristien Smets conclut: „ La commune de Zonhoven se félicite de cette nouvelle initiative sur son territoire. L'établissement d'un lien entre l'association des jardins familiaux et l'épicerie sociale constitue non seulement un catalyseur pour une société durable, mais aussi un début dans la lutte contre la pauvreté. L'association « De Hoeve » est un bel exemple d'un lieu de rencontre où nous sommes à l'écoute de tous les gens de notre société. Ceci donne au projet non seulement une dimension écologique mais aussi un important rôle social “.

Nous espérons continuer et développer encore ce projet.

L'association des jardins familiaux « De Hoge Weide » à Utrecht: Un jardin qui soutient la banque alimentaire

Peter van Burik

Le jardin soutenant la banque alimentaire a été créé spécifiquement pour pourvoir la banque alimentaire avec des produits frais. Tous les légumes

cultivés dans ce jardin sont offerts à la banque alimentaire et avant chaque livraison préarrangée les membres de l'association peuvent également don-

ner des produits qu'ils ont en surplus.

Par exemple l'année passée nous avons offert 50 cajots de différents légumes.

Les légumes suivants sont cultivés: poireaux, pommes de terre, laitues, courgettes, oignons, betteraves, carottes, choux, ail, fraises et rhubarbe.

A Utrecht de nombreuses familles n'ont en effet pas suffisamment de ressources pour s'approvisionner chaque jour en légumes frais. La banque alimentaire aide ces personnes à recevoir de la nourriture une fois par semaine.

Le jardin soutenant la banque alimentaire a une superficie de 250 m² et fait partie de l'ensemble de jardins familiaux « Groenewoud » à Utrecht. La création et l'aménagement de cet ensemble est unique. La combinaison de bâtiments de bureaux et d'un parc public n'est pas fréquente et notre ensemble est destiné à servir d'exemple comment on peut intégrer et accroître la verdure dans des zones urbaines. Le parc a été prévu et construit par les autorités locales et nous le prenons en fermage.

Cet ensemble de jardins familiaux regroupe un certain nombre de jardins à thèmes spéciaux, à savoir :

- Le jardin pour oiseaux
- Le jardin à papillons





- Le jardin pour moutons
- Le jardin de compostage
- et le jardin soutenant la banque alimentaire

L'idée du jardin soutenant la banque alimentaire a été présentée et exposée à la fin de l'année 2009 au comité de l'association des jardins familiaux « ATV De Hoge Weide ». Le comité a approuvé l'idée de créer ce jardin et nous avons reçu quelques ressources financières pour débiter le projet. Les travaux pour semer et planter les légumes ont commencé au mois d'avril 2010. Durant la saison de jardinage tous les quinze jours un groupe de membres de l'association travaille dans le jardin de la banque alimentaire.

La production de légumes est importante. Afin de pouvoir donner suffisamment de légumes à la banque alimentaire nous devons semer et récolter sur une base régulière. Non seulement les membres de notre association aident tous les quinze jours mais ils aident également chaque lundi soir. En effet à ce moment les légumes sont récoltés pour la distribution chaque mardi durant la saison de végétation.

La banque alimentaire utilise un camion pour collecter nos légumes.

Des membres de l'association locale sont impliqués et aident dans le jardin de la banque alimentaire. Un d'eux est le coordinateur et la personne de contact pour la banque alimen-

taire d'Utrecht. La récolte entière est collectée par la banque alimentaire d'Utrecht qui est une partie de l'organisation « Pluspunten De Tussenvoorziening ». Elle va distribuer les légumes à ses clients.

Le projet aide la banque alimentaire qui distribue des légumes à des résidents de la ville d'Utrecht qui sont incapables d'acheter chaque jour des produits frais. Des membres de l'association qui aident dans le jardin de la banque alimentaire sont également des résidents de la ville d'Utrecht.

Les membres du jardin de la banque alimentaire sont très engagés dans ce projet et ils sont fiers de pouvoir aider les personnes moins fortunées à Utrecht.

Nous avons encore une autre ressource en ce sens que nous utilisons un jardin de glaise d'une superficie de 250 m² entouré d'une haie. Chaque année au mois de mars nous utilisons du compost de champignons pour améliorer le sol. Nous faisons également le compostage d'autres déchets de jardinage. Nous n'utilisons pas de produits chimiques, de sorte que tous nos légumes sont cultivés de façon organique.

Le plus grand risque sont les conditions climatiques. Soit il fait trop chaud soit trop froid ou trop humide. Ne pas planter ou semer les légumes dans de bonnes conditions peut influencer la continuité de la production. Un autre risque sont les animaux comme les pigeons, les faisans et les souris. Ils peuvent manger la récolte avant que nous ayons la possibilité de la récolter.

Afin de nous prémunir des conditions météorologiques, une serre serait une bonne solution. En plus un filet autour des arbres fruitiers pourrait être utilisé pour empêcher les oiseaux de dévorer la récolte.

Nouvelles des fédérations

A Réunions nationales

a) Allemagne:

20 - 26 juin 2014: 3ième congrès fédéral des jardins familiaux 2014 à Kassel

22 novembre 2014: Clôture de la 23ième compétition fédérale: „Jardins dans l'urbanisme“ 2014 à Berlin
Séminaires 2014 du BDG: Questions de jardinage, questions de relations publiques et questions juridiques voir sous: www.kleingarten-bund.de/veranstaltungen/bdg_seminare

b) Finlande:

14 - 15 Juin 2014: Congrès des jardins familiaux nordiques in Hämeenlinna

c) France:

Organisation le 12 juin, 2014 à Gradi-gnan (33) d'un colloque sur le thème: „ Des jardins pour mieux répondre aux problèmes des friches rurales, industrielles ou urbaines.“ Ce colloque s'adresse aux élus, aux techniciens des villes et aux responsables du logement social.

Organisation du 13 au 14 juin 2014 du congrès de la Fédération:

Au programme: Assemblée générale, discussions sur la gouvernance, visites de jardins.

d) Luxembourg:

Congrès national (chaque année le dimanche des Rameaux) ainsi qu'une assemblée régionale des délégués et des assemblées régionales dans les quatre régions

e) Pays-Bas :

Congrès International Office International

Groupe de travail: Coupez vous-même votre arbre fruitier

Groupe de travail: Jardinage naturel
Conférence: Les jardins familiaux dans le paysage

f) Suisse:

21 février 2014: Congrès nature à Bâle, Biodiversité 2020

B Documents

a) Allemagne:

Tip de la semaine pour le jardinage par dpa

Tip du mois pour le jardinage sur Internet

Bulletin d'information mensuel

Revue „Der Fachberater“ 1-4/2013
Grüne Schriftenreihe no. 226 bis 231 en forme d'une CD

Calendrier 2014

b) Belgique:

Un nouveau style pour les abris
Boîte à outil pour la croissance

c) France:

Réalisation de 2 films de promotion pour les jardins familiaux. L'un, destiné au grand public, sera projeté au congrès d'Utrecht et l'autre est à destination des décideurs pour les inciter à créer des sites de jardins familiaux. Ils sont visionnables et téléchargeable sur le site Internet.

d) Luxembourg:

Revue: Jardin et Foyer 9 fois par an pour tous les membres

Livre de poche sur la mobilité au Luxembourg édité en coopération avec le Ministère du développement durable et des Infrastructures

e) Suisse:

Document d'information sur les abeilles

C Changement de lois

a) Allemagne:

Loi pour stimuler le bénévolat

b) France:

L'association „Pacte pour le jardin“, dont la FNJFC fait partie, a obtenu l'inscription dans la loi ALUR (loi re-

lative au logement) du principe d'un Coefficient de Biotope à la Surface qui fera l'obligation à tous les aménageurs, dans le cadre de programmes de constructions nouvelles ou de rénovation urbaine, de respecter un coefficient d'espaces végétalisés, tant au sol, que sur les façades et les toitures-terrasses. Il s'agit là d'un moyen de développer les jardins en ville.

D Informations utiles :

a) France:

Refonte total du site internet ainsi que de la maquette de notre revue - Jardin Familial de France afin des les rendre plus modernes et plus attrayants.

b) Suisse:

Groupe de travail avec Bioterra sur les pesticides et engrais, produits positifs et négatifs (liste rouge)

| | | | |
|------------------------|--|---|---|
| Allemagne | Bundesverband Deutscher Gartenfreunde e.V. | Platanenallee 37 D - 14050 BERLIN | Tél. 0049/30-30 20 71-40/41 Fax.0049/30-30 20 71 39 émail: bdg@kleingarten-bund.de Internet: kleingarten-bund.de |
| Autriche | Zentralverband der Kleingärtner und Siedler Österreichs | Simon-Wiesenthal-Gasse 2 A- 1020 WIEN | Tél. 0043/1-587 07 85 Fax. 0043/1-587 07 85 30 émail: zvwien@kleingartner.at Internet. www.kleingartner.at |
| Belgique | National Verbond van Volkstuinen vzw/Ligue Nationale du Coin de Terre et du Foyer - Jardins Populaires | Seminariestraat 2, Lokaal C.3.02 B-9000 GENT | Tél. 0032/9267 87 31 émail: info@volkstuin.be Internet: www.volkstuin.be |
| Danemark | Kolonihaveforbundet for Danmark | Frederikssundsvej 304 A DK - 2700 BRONSHOJ | Tél. 0045/3 828 8750 Fax. 0045/3 828 8350 émail: info@kolonihave.dk Internet: www.kolonihave.dk |
| Finlande | Suomen Siirtolapuutarhaliitto ry | Pengerkatu 9 B 39 SF - 00530 HELSINKI | Tél. 00358/ 9-763 155 émail: info@siirtolapuutarhaliitto.fi Internet:www.siirtolapuutarhaliitto.fi |
| France | Fédération Nationale des Jardins Familiaux et Collectifs | 12, rue Félix Faure F - 75015 PARIS | Tél. 0033/ 1-45 40 40 45 Fax. 0033/ 1-45 40 78 90 émail: j.clement@jardins-familiaux.asso.fr |
| Grande-Bretagne | The National Allotment Society | O'Dell House/Hunters Road GB - CORBY Northants NN17 5JE | Tél. 0044/ 1536 266 576 Fax. 0044/1536 264 509 émail: natsoc@nsalg.org.uk Internet: www.nsalg.org.uk |
| Luxembourg | Ligue Luxembourgeoise du Coin de Terre et du Foyer | 97, rue de Bonnevoie L - 1260 Luxembourg | Tél. 00 352/ 48 01 99 Fax. 00 352/40 97 98 émail: liguectf@pt.lu Internet: www.ctf.lu |
| Norvège | Norsk Kolonihageforbund | Torggata 10 N - 0181 OSLO | Tél. 0047/22-11 00 90 Fax. 0047/22-11 00 91 émail: forbundet@kolonihager.no |
| Pays-Bas | Algemeen Verbond van Volkstuinders Verenigingen in Nederland | Vogelvlinderweg 50 NL - 3544 NJ UTRECHT | Tél. 0031/ 30 670 1331 Fax. 0031/ 30 670 0525 émail: info.avvn.nl Internet: www.avvn.nl |
| Pologne | Polski Związek Działkowców | Ul. Bobrowiecka 1 PL - 00728 WARSZAWA | Tél. 0048/ 22- 101 34 44 Fax. 0048 /22- 101 34 60 émail: prezespzd@pzd.pl Internet: www.dzialkowiec.com.pl |
| Suède | Koloniträdgårdsförbundet | Asögatan 149 S - 116 32 STOCKHOLM | Tél. 0046/ 8 556 930 80 Fax. 0046/ 8-640 38 98 émail: kansli@koloni.org Internet: www.koloni.org |
| Suisse | Schweizer Familiengärtnerverband | Sturzeneggstr. 23 CH - 9015 ST.GALLEN | Tél. 0041/ 71-311 27 19 émail: waschaffner@bluewin.ch |
| Slovaquie | Slovenský Zväz Záhradkárov Republikový Výbor | Havlickova 34 SK - 817 02 BRATISLAVA | Tél. 00421/ 2-20 70 71 76 Fax. 00421/2-20 70 71 77 émail: info@szz.eu.sk |

Office International du Coin de Terre et des Jardins Familiaux association sans but lucratif



Adresse: 20, rue de Bragance, L - 1255 Luxembourg

site Internet de l'Office : www.jardins-familiaux.org

COMITE EXECUTIF: Chris ZIJDEVELD (NL) Président de l'Office
Wilhelm WOHATSCHEK (A); président du comité exécutif

Hervé BONNAVAUD (F) ; Peter PASCHKE (D) membres ;
Jean KIEFFER (L) trésorier
Malou WEIRICH (L) secrétaire générale

REVISEURS DE CAISSE : Preben JACOBSEN (DK), Allan REES (GB), Walter SCHAFFNER (CH),

REVISEUR SUPPLEANT: Lars OSCARSON (S)

ASSEMBLEE GENERALE: Les fédérations de l'Allemagne, de l'Autriche, de Belgique, de Danemark, de Finlande, de France, de la Grande-Bretagne, de Luxembourg, de Norvège, des Pays-Bas, de Pologne, de Slovaquie, de Suède, de Suisse

TRAIT D'UNION est édité par l'Office International du Coin de Terre et des Jardins Familiaux a.s.b.l. et paraît deux fois par an.

Rédaction: Malou WEIRICH, Office International

Distribution: par E-Mail de l'Office International

Conception et réalisation: Zentralverband der Kleingärtner und Siedler Österreichs

Layout/DTP: Werbegrafik-Design Karin Mayerhofer, BeSch, Ing. Beate Scherer

Source de photos : les fédérations allemande, anglaise, autrichienne, belge, française, luxembourgeoise, néerlandaise et l'Office International

Date: 2014